

Retards de paiement aux services d'autonomie à domicile

**Intervention d'Ibrahima Traore
Groupe Val-de-Marne en commun – PCF et citoyen·nes**

Monsieur le Président,

Cher·es collègues,

Permettez-moi d'intervenir sur une situation qui ne relève pas de l'ordre du jour de cette commission permanente mais qui s'avère pour autant tout aussi préoccupante.

Depuis novembre 2024, plusieurs structures d'aide et d'accompagnement à domicile font face à des retards de paiement de la part du Département.

Le 23 janvier 2025, nous avons saisi Monsieur le Président concernant cette affaire afin de faire part de notre inquiétude.

De même, par un courrier en date du 3 février 2026, nous avons également saisi Madame Séguret, concernant la situation de l'association « Siel Bleu » qui nous avait sollicité au sujet de retards de paiement. Sans qu'aucune notification, ni réponse n'ait été adressé suite à la demande de subvention de cette structure.

Enfin lors de la séance du ROB, nous vous avons également de nouveau alerté sur la situation de ces structures.

Nous sommes désormais le 1^{er} juin 2026 et force est de constater que la situation n'a pas changé. Ce matin la presse s'empare même du sujet, dans un article du média Actu Val-de-Marne.

Dès lors, nous souhaitons savoir quelles sont les mesures mises en œuvre par votre majorité afin de pallier à cette situation ?

Comptez-vous réguler la situation de ces structures qui accompagnent nos aînés et les personnes en situation de handicap ?

Je vous remercie.

Seul le prononcé fait foi